

Newsletter de la CPSA 7/2023

Un lancement réussi pour l'exploitation pilote du nouvel outil d'application

Depuis le 23 octobre 2023, les CPP pilotes d'Argovie, de Genève, de Saint-Gall et de la Suisse centrale (Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald, Nidwald et Zoug) ainsi que la CPS construction de voies ferrées travaillent de manière productive avec le nouvel outil d'application. Les premiers retours en lien avec l'utilisation pilote ont été positifs et les demandes d'assistance reçues ont pu être traitées rapidement et avec succès. Les activités courantes ont fait ressortir un léger besoin d'optimisation au niveau de l'étendue des fonctions mises à disposition ; l'équipe de projet accueille continuellement les besoins d'otimisation en ce sens et s'occupe de les mettre en œuvre.

Concept de formation complet pour un « onboarding » optimal vers le nouvel outil d'application

L'équipe de projet tient à apporter le meilleur soutien possible aux commissions paritaires lors du processus de transition vers le nouvel environnement logiciel. Comme annoncé lors des sessions d'information du mois de septembre, le secrétariat de la CPSA a développé un programme de formation complet qui permettra d'assurer que l'« onboarding » des utilisateurs et utilisatrices vers la nouvelle solution soit couronné de succès et que la transition se fasse en douceur.

Dès le 16 janvier 2024, des vidéos de formation sur les différents processus permettant un travail personnel en auto-apprentissage seront mises à la disposition des secrétariats des commissions paritaires, sur le portail d'informations de la CPSA, pour toutes les fonctionnalités du nouvel outil d'application. Ces vidéos permettent d'apprendre progressivement à utiliser les nouveaux processus, fonctions et éléments de commande. Dans ce cadre, les utilisateurs et utilisatrices ont également la possibilité d'accéder à l'environnement de test du nouvel outil d'application, ce qui leur permet d'essayer de manière autonome les fonctionnalités présentées dans les vidéos de formation.

Le concept de formation sera complété par des formations données sur place, qui auront lieu juste avant les dates prévues pour le go-live aux mois de février et mars 2024. Lors de ces formations, les utilisateurs et utilisatrices pourront passer en revue des exemples pratiques concrets et s'adresser directement à l'équipe de projet en cas de questions ou de doutes.

« Warm up » pour la phase de formation qui s'annonce

Pour se préparer au programme de formation qui débutera en janvier, nous recommandons à tous les utilisateurs et utilisatrices des secrétariats des commissions paritaires de consulter à nouveau fois les sessions Inspire des mois précédents- Toutes les sessions Inspire sont [disponibles sur le portail d'informations, sous ce lien](#).

Migration des données et travaux préparatoires nécessaires

Dans le cadre de la migration vers le nouvel outil d'application, les informations sur les entreprises sont généralement entièrement reproduites, et tous les cas associés sont transférés de manière complète, correcte et cohérente grâce à la routine de migration implémentée. Certains tests de migration ont toutefois montré la nécessité de nettoyer certaines données. Il est recommandé que ces nettoyages soient effectués par les CPP avant le démarrage en production. Nous en avons déjà informé les commissions paritaires concernées et les travaux de nettoyage nécessaires sont en cours.

Planification du go-live

Le go-live du nouvel outil d'application, marquant le remplacement complet du Reporting Tool de la CPSA, est prévu comme suit :

Lundi 26 février 2024	Lundi 18 mars 2024
<ul style="list-style-type: none"> • Appenzell • Fribourg • Glaris • Grisons • Jura • Jura bernois • Schaffhouse • Thurgovie • CPPTS • Zurich 	<ul style="list-style-type: none"> • Bâle • Berne • Neuchâtel • Bienne-Seeland • Soleure • Tessin • Vaud • Valais

À noter:

Le vendredi précédant le go-live, donc le 23 février et le 15 mars, toutes les commissions paritaires cesseront leurs activités dans le Reporting Tool de la CPSA au plus tard à midi pile (12h00) et le Reporting Tool de la CPSA sera mis en mode maintenance. La migration des données des commissions paritaires concernées vers le nouvel outil d'application sera immédiatement déclenchée. Après une validation finale par les superutilisateurs désignés des CPP et la réception officielle de la migration des données, l'outil d'application sera mis à disposition des CPP en vue de son utilisation effective. Le Reporting Tool de la CPSA sera de nouveau entièrement disponible pour les autres commissions paritaires, dont la migration n'aura pas encore été effectuée, à partir du lundi 26 février.

Assistance en amont du go-live

Le secrétariat de la CPSA se tient à votre disposition pour répondre à vos questions sur le changement de système à venir ou pour discuter individuellement de questions concernant l'étendue des fonctionnalités et l'utilisation optimale de l'outil d'application pour vos processus de travail.

L'équipe de projet et le secrétariat de la CPSA se réjouissent énormément d'aborder avec vous cette étape importante en vue d'une professionnalisation accrue de l'activité d'application

dans le secteur principal de la construction et vous remercie sincèrement de votre précieux engagement.

Série : Cinq questions à...

Dans notre série « Cinq questions à... », nous donnons régulièrement la parole à des personnes qui participent, en coulisses, au projet « Nouvel outil d'application ». Dans l'édition d'aujourd'hui, Martine Ray-Suillot, responsable juridique de la CPGO, nous parle de son rôle dans le projet, de sa motivation et de ses attentes en lien avec le projet et l'introduction du nouvel outil d'application

Cinq questions à...



Nom :	Martine Ray-Suillot - CPGO
Questions et réponses	
Peux-tu nous en dire plus sur ton rôle dans le projet ?	Au sein du groupe de travail, nous avons mis en commun nos procédures afin de pouvoir définir des lignes « directrices » lors de l'analyse des dossiers en vue de prises de décision. Le fait que la CPGO fasse partie de ce groupe de pilotage a permis de prendre en compte la manière romande de travailler et d'intégrer directement des traductions en français sur la plateforme de Baticontrol
Qu'est-ce qui te motive à participer à ce projet ?	Les échanges entre CP sont toujours très enrichissants et permettent d'améliorer les processus des uns et des autres. Se remettre en cause en vue de faciliter le travail de toutes les CP est très motivant
Quels sont les plus grands défis selon toi ?	Les défis majeurs sont pour moi l'acceptation de la nouveauté ainsi que le basculement des données d'une plateforme informatique à l'autre
Quels sont les principaux avantages de ce projet pour les CPP et leur personnel ? De quoi peuvent se réjouir les utilisateurs et utilisatrices ?	Les avantages sont multiples. Je citerai le fait que les CP auront des modèles à disposition qu'elles pourront reprendre tels quels ou s'en inspirer. La fluidité informatique permet l'accès simple aux documents en définissant les accès préalables à des partenaires sociaux, comme à des tiers en plus des bureaux administratifs des CP. Baticontrol

	permet une meilleure visibilité sur la situation d'une entreprise dans toute la Suisse.
Que voudrais-tu dire à tes collègues des CPP en ce qui concerne le processus de changement à venir ?	La professionnalisation de nos procédures renforce la crédibilité des contrôles effectués et rend le travail plus intéressant.